



Le FMI et la Tunisie

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 20 janvier 2011

[Courrier international](#) 16 janvier 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Le 16 janvier, le *Journal du Dimanche* [diffuse](#) entre autres une interview de l'ancien chef d'état-major de François Mitterrand et ancien chef d'état-major des armées françaises, Jacques Lanxade, à propos de la Tunisie où Lanxade avait été ambassadeur. Pour l'amiral Jacques Lanxade, « *cette révolution était inéluctable* » et « *peut avoir de grandes répercussions dans le monde arabe* », mais « *depuis des années, les autorités françaises n'ont pas agi convenablement avec la Tunisie* ». Lanxade souligne le « *discrédit* » généré par cette attitude des dirigeants français. Ces derniers sont-ils les seuls à pouvoir encourir une telle critique ? Le 16 janvier également, dans sa « *Petite revue du web* », *Le Post* [présente](#) un lien avec une vidéo [intitulée](#) « *DSK vante la Tunisie de Ben Ali !* » contenant des déclarations du président du Fonds Monétaire International (FMI), Dominique Strauss-Kahn. Lequel, de visite en Tunisie il y a un peu plus de deux ans (novembre 2008), a déclaré entre autres : « *la politique économique adoptée ici est une politique saine et constitue le meilleur modèle à suivre pour de nombreux pays émergents* ». Pourtant, Wikipédia [précise](#) que la « *Révolution de jasmin* » a été une conséquence directe des conditions économiques difficiles pour la population générées par cette politique économique prétendument « *exemplaire* », et de la nature même du régime politique imposé par Zine el-Abidine Ben Ali. De toute évidence, la perception du monde et de la société de la part des « *élites* » politiques et « *gestionnaires* » paraît très éloignée des réalités concrètes vécues par la grande majorité des citoyens. Pas seulement en Tunisie, mais aussi par exemple dans des pays européens placées dans le colimateur du FMI et de l'Union Européenne. Les événements récents de la Tunisie seraient-ils un signe précurseur ? Dans une deuxième interview, publiée par *Le Parisien* avec le titre « *L'amiral Lanxade : « C'est l'armée qui a lâché Ben Ali »* », Jacques Lanxade [souligne](#) le « *véritable mouvement de fond de la population tunisienne* ». Mais dans ce cas, comment interpréter la montée de l'abstention électorale dans des pays européens soumis à la même politique ?

Dans un article intitulé « *Tunisie - Strauss-Kahn et le régime Ben Ali* » (France Soir, 15 janvier) :

<http://www.francesoir.fr/etranger-politique/tunisie-strau...>

Dominique de Montvalon tente de justifier l'appréciation portée par Dominique Strauss-Kahn sur Zine el-Abidine Ben Ali, au motif qu'en rendant possible « *l'essor économique* » de son pays, Ben Ali aurait créé une classe moyenne qui a fini par le renverser.

Mais une simple lecture des textes du FMI met en évidence que ce dont il s'est agi, c'est de privatisations et de marchandisation de l'économie et des services publics. Et, par là, d'une profonde atteinte aux acquis sociaux et au patrimoine public.

Est-ce fondamentalement différent de la politique appliquée à la Grèce, à l'Irlande et à

d'autres pays européens ? La Tunisie a-t-elle été autre chose qu'un maillon faible du « système FMI » ?

Suivent quelques extraits de la Déclaration de la Mission du FMI en Tunisie (mai - juin 2008), Communiqué de presse 08/148 du 23 juin 2008

Source : site du FMI

<http://www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2008/pr08148...>

(...)

La bonne gestion de l'économie et la politique sociale continuent de porter leurs fruits, notamment à travers une accélération de la croissance, une amélioration des indicateurs sociaux et la préservation des grands équilibres macroéconomiques.

La Tunisie a enregistré une excellente performance économique en 2007. (...) La politique budgétaire prudente et l'utilisation d'une partie du produit des privatisations ont contribué à réduire la dette publique (...)

La politique dynamique des autorités a permis de renforcer davantage la solidité du système bancaire (...)

(...)

Le système financier devrait continuer à se renforcer pour absorber les chocs potentiels pouvant affecter la Tunisie au fur et à mesure qu'elle s'intègre à l'économie mondiale. Il importe, entre autres, de s'assurer de l'adaptation en permanence des dispositifs de réglementation et de supervision à l'évolution du secteur financier international. (...)

La Tunisie a récemment accompli d'importants progrès dans l'amélioration du climat des affaires. Ainsi la nouvelle loi relative à l'initiative économique, promulguée en décembre 2007, vise à favoriser la création d'entreprises. Les autorités poursuivent la libéralisation graduelle des opérations du compte du capital. (...)

Les autorités continuent à intégrer davantage l'économie tunisienne à l'économie régionale et mondiale, en dépit de la conjoncture. La libéralisation des échanges commerciaux se poursuit, notamment dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE, lequel a abouti au libre-échange en 2008. Les négociations continuent en ce qui concerne les biens agricoles et les services. (...)

(fin des extraits)

En août 2010, un rapport du FMI estimait d'emblée :

TUNISIE

Rapport des services du FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV

(...)

La Tunisie a bien surmonté la crise mondiale, qu'elle a abordée avec des fondamentaux solides qui sont en grande partie le résultat des politiques prudentes du passé.

(fin de citation)

Voir le rapport, sur le site du FMI :

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2010/cr102>

La source originale de cet article est [Courrier international](#)

Copyright © [Global Research](#), [Courrier international](#), 2011

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca